

## Région

### Aides du Conseil régional : un dispositif innovant

La Région Rhône-Alpes a voté une nouvelle politique qui doit permettre de mobiliser de nouveaux moyens financiers publics et privés pour réaliser des travaux sylvicoles générant conjointement la production de bois d'œuvre et la valorisation de différents services écosystémiques forestiers (notamment le stockage de carbone). Cette politique introduit la création d'un Document de projet sylvicole territorial (DPST) qui identifie les itinéraires sylvicoles prioritaires à l'échelle des territoires de Rhône-Alpes.

Les opérations sylvicoles répondant au cahier des charges de ce document pourront alors bénéficier d'un soutien financier. Il sera apporté via une structure régionale chargée de mobiliser les entreprises et les collectivités intéressées pour investir sur ce type de projets forestiers.

Ce qui va changer, pour les propriétaires privés ou leurs groupements ? Les subventions pourront atteindre 80 % du coût des travaux et l'éventail des interventions sera élargi (boisement en enrichissement, dégagement, taille de formation, etc.). Ces aides seront conditionnées à un Plan simple de gestion compatible avec les orientations du DPST et pour des surfaces de travaux supérieures à deux hectares. Ce dispositif sera mis en œuvre sur des territoires test dès cet automne. En attendant sa pleine opérationnalité, la Région reconduit de façon transitoire ses modalités d'aides aux opérations sylvicoles en 2014.

► Contact : Loïc Casset : 04 72 53 60 98 - loic.casset@crpf.fr

## Ardèche

### Une forêt en évolution naturelle pour favoriser la biodiversité

Le 5 août dernier, M. Mermillod, propriétaire forestier à Gluiras (Ardèche), a été le premier à intégrer une parcelle de forêt privée dans le réseau Frene (Forêts rhônalpines en évolution naturelle). En entrant dans ce réseau géré par l'association Refora (Réseau écologique forestier Rhône-Alpes), il laissera pendant 15 ans sa parcelle de trois hectares sans aucune intervention sylvicole et y réservera la cueillette (champignons, plantes comestibles, petits fruits, etc.) à son usage personnel. En contrepartie, le Refora réalise un inventaire naturaliste sur le terrain. Les forêts âgées, grâce à leur bois mort et leurs cavités, abritent des oiseaux, chauves-souris, insectes, mousses, lichens et champignons spécifiques. En créant un réseau de parcelles exemptes d'interventions, le réseau Frene vise à compenser le déficit de biodiversité lié à une exploitation forestière intensive. Objectif : intégrer 300 hectares de forêt privée et 500 hectares de forêt publique par an.

► Contact : Marion Hayot (Refora) - marion.hayot@irstea.fr  
Bruno Rolland (Ingénieur Environnement CRPF RA) - bruno.rolland@crpf.fr



07\_Décomposition d'un vieux châtaignier

## Info carbone

### La nécessaire additionnalité d'un projet carbone

Signé en 1997 par 184 États, le protocole de Kyoto fixe les bases communes de lutte contre le changement climatique. Une nouvelle forme d'économie voit progressivement le jour : l'économie du climat qui donne un prix au CO<sub>2</sub> pour stabiliser ses quantités dans l'atmosphère. Les accords internationaux établissent des principes fondateurs de l'économie du climat, dont celui de l'additionnalité qui permet de limiter les effets d'aubaine : seuls les efforts réalisés en plus de ce qui aurait été fait normalement donnent lieu à une incitation économique.

En forêt, cela se traduit par la mise en place d'itinéraires « carbone + ». L'exemple le plus simple à appréhender est celui du boisement de terres non forestières qui peut donner lieu à une incitation carbone car les arbres stockeront plus de carbone qu'une terre « nue ».

Mais des changements de gestion sylvicole peuvent aussi permettre de séquestrer plus de carbone. Ainsi, on retiendra que les gestes sylvicoles qui conduisent à produire d'avantage de bois de qualité sont généralement additionnels.

Enfin, au lieu d'être calculée en fonction d'un scénario historique, l'additionnalité peut se baser sur un scénario projeté. Alors que les forêts commencent à être impactées par le changement climatique et le seront de plus en plus dans le futur, certaines sylvicultures préventives ou adaptatives permettent de maintenir en place un stock de carbone qui aurait disparu en l'absence de gestion, par dépérissement des arbres. Anticiper les aléas futurs (sécheresse, incendie...) en maintenant en bonne santé une forêt productrice de bois de qualité peut donc également être additionnel par rapport à une gestion qui ne tiendrait pas compte de ces nouveaux paramètres.

Les aspects « adaptation » et « atténuation » du changement climatique se rejoignent ainsi, l'atténuation étant un moyen potentiel de mettre en œuvre la nécessaire adaptation...

► Contact : Simon Martel (CNPF-IDF) - simon.martel@cnpf.fr

## Champignons : guide poche

Juin 2013 - Bruno Tessaro - Éditions Eyrolles - 15 € 90  
Disponible en librairie  
ou sur [www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

Voici un petit guide de terrain pour la cueillette des champignons, livré avec un couteau pour les ramasser et les brosser. À glisser dans votre poche : il vous permettra d'identifier 160 espèces communes, et vous renseignera sur leur toxicité ou non, leur valeur gustative...

